REPUBLIQUE DU BURUNDI
(COBI)

GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT
AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP

BUREAU PAYS DU BURUNDI

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES, DE L'EQUIPEMENT ET DES LOGEMENTS SOCIAUX.

AVIS DE RECRUTEMENT

Titre du poste : **Comptable.**
Projet : Multinational – projet conjoint de chemin de fer a écartement standard Tanzanie/Burundi/RD Congo phase II (Section Tanzanie / Burundi)
Lieu : Burundi

Date de publication : 29/05/2024
Date limite de dépôt : 12/06/2024

1. Les Gouvernements de la République du Burundi et de la Tanzanie ont reçu du groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) ont reçu (i) un don FAD d'un montant maximum de 65 millions d'UC et un don au titre du pilier I de la FAT d'un montant de 10 millions d'UC à la République du Burundi ; (ii) un don FAD d'un montant maximum de 69 millions d'UC à la République unie de Tanzanie ; (iii) une garantie partielle de crédit de la BAD d'un montant maximum de 800 millions d'USD pour permettre à la République unie de Tanzanie de mobiliser des financements pour le lot 6 ; (iv) une garantie partielle de crédit de la BAD d'un montant maximum de 72,3 millions d'USD pour permettre à la République unie de Tanzanie de mobiliser des financements pour le lot 7 ; (iv) une garantie partielle de crédit du FAD d'un montant maximum de 122 millions d'USD pour permettre à la République unie de Tanzanie de mobiliser des financements pour le lot 7; et (v) un achat d'assurance-crédit auprès d'une institution supranationale avec une notation de crédit minimale de « A », pour s'assurer que les obligations de la Banque envers la République unie de Tanzanie au titre de la GPC de la BAD pour le lot 6 d'un montant 394,5 millions d'USD, aux fins et sous réserve des conditions stipulées dans le rapport d'évaluation du projet. Il est prévu qu'une partie des fonds obtenus au titre de ce don pour le Burundi soit utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du personnel de Unité de Gestion locale de gestion du projet dont un Comptable du projet.
2. Conformément aux termes, la mission principale **du Comptable du projet sera *d'assurer (i) la tenue de la comptabilité relative aux opérations financières et comptables réalisées par le Ministère dans le cadre de l'exécution du projet ; et (ii) le suivi du budget, l'élaboration des états financiers du projet, conformément aux normes comptables admises et aux règles de présentation du partenaire.***
3. **Comptable du projet** est recruté pour une durée de Six (06) mois d'essai suivi d'un contrat annuel renouvelable de reconduction à l'issue d'une évaluation des performances. L'évaluation sera effectuée au premier degré par le responsable de l'Agence d'exécution et au second degré par le cabinet du ministère sectoriel.
4. Le ministère des infrastructures, de l'équipement et des logements sociaux, invite par le présent avis, les candidats éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

5. Le poste sera confié à un candidat ***de niveau minimum Bac+4 et une expérience professionnelle d'au moins cinq ans en général (dans un cabinet comptable, l'Administration Publique ou un projet de développement), notamment en matière de mise en place d'instruments de gestion financière et comptable et au moins trois ans en tant que comptable dans les projets de développement financés par les BFM.***
6. Les candidats intéressés devront soumettre une Manifestation d'intérêt comprenant les pièces suivantes : (i) une lettre de motivation ; (ii) un Curriculum Vitae mis à jour et fournissant le nom, le titre, les coordonnées Email et téléphoniques relatives aux références techniques ; (iii) une photocopie des diplômes, certificats et attestations de formation ; (iv) les preuves des expériences similaires précédentes. Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : egidembere88@gmail.com ou kamariza.mariejeanne@yahoo.fr
7. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Méthodes et Procédures pour l'utilisation des Consultants » telles que définies dans la Politique de Passation des Marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaines de Développement **(Edition Octobre 2015)**, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : http://www.afdb.org.
6. Une liste restreinte sera dressée pour la mission au terme de la procédure d'évaluation des manifestations d'intérêt.
7. Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures ouvrables ou en faisant une demande formelle par e-mail : du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes (heure locale).
8. Les consultant(e)s seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

1. Qualifications générales (formation, expériences générales)		**30**
1.1 Être titulaire d'au moins un diplôme Bac+4 - *Qualification inférieure, non conforme : Disqualifié* 1.2 Une formation en passation des marchés et/ou de gestion de contrat Diplôme = donner note maxi Certificat= moindre note 1.3 Expériences générales dans le domaine de passation des marchés et de gestion de contrat : 08 ans Inférieur à 08 ans= 0		
2. Expériences spécifiques relatives aux prestations à réaliser		**70**
2.1 Avoir réalisé au moins 06 ans d'expériences au poste du **Comptable** : *La note obtenue sera en fonction du nombre de prestations similaires. Année d'expérience inférieure à 06 ans : 0* 2.2 Expériences dans la passation des marchés de grands travaux et de services de consultants 2.3 Connaissance du contexte du pays		
Total General		**100**

9. Une liste restreinte sera dressée pour la mission au terme de la procédure d'évaluation des manifestations d'intérêt.

10. Le score minimum requis pour être sélectionné est de 60 points sur 100. Le/la candidat(e) classé(e) premier(e) dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité(e) à négocier un contrat. Au cas où des consultant(e)s seront classé(e)s 1er ex-aequo, le/la candidat(e) ayant le plus grand nombre cumulé d'expériences au poste du RPM dans les projets financés par les bailleurs de fonds sera sélectionné(e).

11. Les Consultants individuels intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux jours et heures ouvrables ou en faisant une demande formelle par e-mail : du lundi au vendredi de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes (heure locale).

12. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par voie électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous sous plis fermé, au plus tard **le 12 juin 2024 à 14 heures 30 minutes** (heure locale), et porter expressément la mention : *« Manifestation d'intérêt au Poste de* **Comptable du projet** *du Projet Multinational – projet conjoint de chemin de fer a écartement standard Tanzanie/Burundi/RC Congo phase II (Section Tanzanie / Burundi) »*

13. La langue de soumission sera le **français**.

14. L'adresse à laquelle les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés est la suivante :« Bureau du secrétaire permanant du ministère des infrastructures, de l'équipement et des logements sociaux"

15. La langue de travail est le français. La connaissance de l'Anglais constitue un avantage.

LE MINISTRE DES INFRASTRUCTURES,DE L'EQUIPEMENT ET DES LOGEMENTS SOCIAUX

DUKUNDANE DIEUDONNE.